

Fiche formation
Maquette
Planning d'alternance



LICENCE PROFESSIONNELLE

Métiers du Notariat

EN ALTERNANCE



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne



41 boulevard François Mitterrand - TSA 80403
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
04 73 17 75 64 - alternance.droit@uca.fr

DIPLÔME PRÉPARÉ

Licence Professionnelle Métiers du Notariat

436 heures d'enseignements, d'encadrement et d'examens

Année universitaire : du 1^{er} septembre 2025 au 30 septembre 2026

Fiche RNCP : 40070

Code diplôme : 25012816

Niveau : Bac + 3 (niveau 6)

Type de contrat proposé :

Apprentissage

Professionnalisation

RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE

Sylvia CASTILLO-WYSZOGRODZKA - Maître de Conférences, Ecole de Droit - UCA

Sylvia.WYSZOGRODZKA@uca.fr

Christine LASSALAS - Maître de Conférences HDR, Ecole de Droit - UCA

Christine.LASSALAS@uca.fr

LIEU DE FORMATION

Institut National des Formations Notariales (INFN) de Clermont-Ferrand

13 bis All. Alan Turing

63170 AUBIERE

<https://droit.uca.fr/>

<https://www.infn.fr/sites-enseignement/clermont-ferrand/>

RYTHME D'ALTERNANCE

- ◆ 65 jours de présence à l'Ecole de Droit sur un total de 14 périodes d'enseignements ;
- ◆ 136 jours de présence en structure d'accueil

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence Professionnelle Métiers du Notariat propose aux étudiant(e)s d'acquérir une formation juridique solide en vue d'exercer les fonctions de collaborateurs de notaires qui participeront à la rédaction d'actes courants ou à l'exécution d'opérations juridiques simples, sous le contrôle d'un notaire ou d'un collaborateur expérimenté.

Cette formation qui associe l'École de Droit et la Chambre Interdépartementale des Notaires d'Auvergne et assurée par des enseignants-chercheurs et des professionnels veille à répondre aux besoins spécifiques de la profession notariale.



PROFIL DES CANDIDAT(E)S

La formation est **sélective** (candidature à déposer sur la plateforme eCandidat) et s'adresse aux étudiant(e)s titulaires d'un Bac + 2 à connotation juridique : BTS collaborateur juriste notarial, DUT carrières juridiques, L2 mention Droit ...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La licence professionnelle Métiers du Notariat prépare à une insertion professionnelle immédiate. Il est attendu des diplômés qu'ils aient les connaissances nécessaires dans les disciplines juridiques du notariat.

Ils seront également aptes à accomplir les tâches confiées aux collaborateurs (appréhender la technique de la rédaction d'actes, connaître les règles de la publicité foncière, constituer un dossier, l'analyser en vue de repérer d'éventuels problèmes juridiques avant transmission au notaire, assurer le suivi des dossiers et le respect des délais...)

Les diplômés sauront par ailleurs effectuer une veille juridique, agir dans le respect des règles de discréetion, d'éthique et de déontologie de la profession.

DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES

Cette Licence Professionnelle permet aux étudiant(e)s de trouver rapidement un poste de collaborateur rédacteur au sein d'un office notarial.

Les diplômé(e)s pourront également faire le choix de s'orienter vers d'autres professions : agent immobilier, conseil en gestion de patrimoine dans le secteur bancaire ...

Elle permet enfin de préparer par la suite le Diplôme des Métiers du Notariat (DMN).



ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Un(e) alternant(e) est à la fois étudiant(e) au sein d'une formation éligible à l'alternance, et en parallèle salarié(e) d'une structure d'accueil au sein de laquelle le contrat a été signé, que ce soit un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

PLANNING D'ALTERNANCE

L'alternance doit suivre un rythme précis et rigoureux, selon un calendrier préétabli et voté par le Conseil de Gestion de l'Ecole de Droit. Il fait apparaître :

- Les créneaux d'enseignements à l'Ecole de Droit, balisés de couleur violette, pendant lesquels seront réparties les heures de cours de la formation ;

Sur ces périodes dédiées aux enseignements,

l'alternant(e) ne peut EN AUCUN CAS se rendre sur son lieu d'alternance :

- Même si son emploi du temps affiche un créneau libre,
- Même si l'un(e) des enseignant(e)s est absent(e),
- Même si la structure d'accueil a besoin de lui (d'elle) sur place

- La période de soutenance du projet tutoré le 1er juin 2025, balisée en rouge ;
- La période de soutenance du rapport d'alternance du 29 juin au 3 juillet 2026, en rouge également ; chaque alternant(e) sera convoqué(e) sur une demi-journée seulement, et devra se rendre en entreprise le reste du temps.

Sur les jours restés en gris sur le planning, la présence de l'alternant(e) est attendue en structure d'accueil.



MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 1 (224 heures)	Volumes horaires
UE1 - Notions fondamentales	36h
Droit commun des contrats et des "contrats préparatoires"	12h CM + 6h TD
Droit extrapatrimonial des personnes et de la famille	12h CM + 6h TD
UE2 - Gestion du patrimoine familial, Garanties	98h
Régimes matrimoniaux	20h CM + 20h TD
Libéralités et successions	17h CM + 17h TD
Sûretés et hypothèques	14h CM + 10h TD
UE3 - Outils et environnement professionnels	26h
Flexibilité des parcours : renforcement du caractère professionnalisant ou académique	8h TD
Pratique de l'informatique notarial niveau 1	18h TD
UE4 - Projet tutoré	64h
Méthodologie, aide à la rédaction, recherche documentaire, recherche d'informations, suivi individuel	64h

Semestre 2 (212 heures)	Volumes horaires
UE5 - Droit immobilier	60h
Vente d'immeuble	10h CM + 4h TD
Construction	10h CM + 4h TD
Droit de l'urbanisme	14h CM + 6h TD
Copropriété - Diagnostics, expertise immobilière	6h CM + 6h TD
UE6 - Fiscalité et publicité foncière	36h
Fiscalité	16h CM + 8h TD
Publicité foncière	12h TD
UE7 - Droit du patrimoine privé et professionnel	42h
Droit des biens - Droit rural	12h CM + 6h TD
Droit de l'entreprise	16h CM + 8h TD
UE8 - Environnement professionnel et outils	30h
Pratique de l'informatique notariale niveau 2	10h TD
Comptabilité notariale et déontologie	20h TD
UE9 - Alternance (ou stage)	30h
Méthodologie, aide à la rédaction du rapport	30h TD
UE10 - Anglais	14h
Anglais	14h TD

Tous les examens se déroulent en Contrôle Continu ; le projet tutoré et le stage sont évalués par le biais d'un rapport et d'une soutenance

TOTAL : 436 heures

CALENDRIER ECOLE DE DROIT - Licence Professionnelle Métiers du Notariat

sous réserve de modifications

Planning d'alternance - Année universitaire 2025/2026 Dates de formation : 4 septembre 2025 au 3 juillet 2026

Septembre 2025		Octobre 2025		Novembre 2025		Décembre 2025		Janvier 2026		Février 2026		Mars 2026		Avril 2026		Mai 2026		Juin 2026		Juillet 2026		Août 2026		Septembre 2026	
1 Lu	1 Me	1 Sa	Férié	1 Lu		1 Je	Férié	1 Di		1 Di		1 Me		1 Lu	Projet tutoré	1 Me		1 Sa		1 Me		1 Ma		1 Ma	
2 Ma	2 Je	2 Di		2 Ma		2 Ve		2 Lu		2 Lu		2 Je		2 Sa		2 Ma		2 Je		2 Di		2 Me		2 Me	
3 Me	3 Ve	3 Lu		3 Me		3 Sa		3 Ma		3 Ma		3 Ve		3 Lu	Soutenance	3 Lu		3 Je		3 Di		3 Me		3 Je	
4 Je	Rentrée	4 Sa		4 Ma		4 Je		4 Di		4 Me		4 Me		4 Sa		4 Lu		4 Je		4 Sa		4 Ve		4 Ve	
5 Ve	5 Di	5 Me		5 Ve		5 Ve		5 Lu		5 Je		5 Je		5 Ve		5 Di		5 Ma		5 Ve		5 Sa		5 Sa	
6 Sa	6 Lu	6 Je		6 Sa		6 Sa		6 Ma		6 Ma		6 Ve		6 Sa		6 Lu		6 Sa		6 Di		6 Je		6 Di	
7 Di	7 Ma	7 Ve		7 Di		7 Ve		7 Me		7 Sa		7 Ma		7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Lu		7 Lu		7 Lu	
8 Lu	8 Me	8 Sa		8 Lu		8 Je		8 Lu		8 Di		8 Di		8 Me		8 Lu		8 Sa		8 Ma		8 Ma		8 Ma	
9 Ma	9 Je	9 Di		9 Ma		9 Ve		9 Lu		9 Lu		9 Je		9 Sa		9 Ma		9 Je		9 Di		9 Me		9 Me	
10 Me	10 Ve	10 Lu		10 Me		10 Sa		10 Ma		10 Ma		10 Ve		10 Lu		10 Me		10 Ve		10 Lu		10 Je		10 Je	
11 Je	11 Sa	11 Ma		11 Je		11 Di		11 Je		11 Lu		11 Me		11 Sa		11 Lu		11 Ma		11 Ve		11 Ve		11 Ve	
12 Ve	12 Di	12 Me		12 Ve		12 Lu		12 Lu		12 Je		12 Ve		12 Di		12 Ma		12 Ve		12 Me		12 Sa		12 Sa	
13 Sa	13 Lu	13 Je		13 Sa		13 Je		13 Sa		13 Ma		13 Ve		13 Lu		13 Ma		13 Sa		13 Lu		13 Je		13 Di	
14 Di	14 Ma	14 Ve		14 Di		14 Ve		14 Di		14 Ma		14 Ve		14 Sa		14 Lu		14 Ma		14 Ve		14 Ve		14 Lu	
15 Lu	15 Me	15 Sa		15 Lu		15 Je		15 Lu		15 Di		15 Di		15 Ve		15 Lu		15 Me		15 Sa		15 Ma		15 Ma	
16 Ma	16 Je	16 Di		16 Ma		16 Ve		16 Lu		16 Lu		16 Je		16 Sa		16 Ma		16 Je		16 Di		16 Me		16 Me	
17 Me	17 Ve	17 Lu		17 Lu		17 Me		17 Lu		17 Ma		17 Ve		17 Di		17 Me		17 Ve		17 Lu		17 Je		17 Je	
18 Je	18 Sa	18 Ma		18 Je		18 Ma		18 Lu		18 Lu		18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Sa		18 Ma		18 Ve		18 Ve	
19 Ve	19 Di	19 Me		19 Ve		19 Lu		19 Lu		19 Je		19 Ve		19 Di		19 Ma		19 Ma		19 Ve		19 Sa		19 Sa	
20 Sa	20 Lu	20 Je		20 Sa		20 Je		20 Ma		20 Ve		20 Lu		20 Me		20 Sa		20 Lu		20 Je		20 Di		20 Di	
21 Di	21 Ma	21 Ve		21 Di		21 Ve		21 Lu		21 Lu		21 Je		21 Sa		21 Ma		21 Je		21 Di		21 Ma		21 Lu	
22 Lu	22 Me	22 Sa		22 Lu		22 Sa		22 Lu		22 Je		22 Di		22 Lu		22 Me		22 Sa		22 Lu		22 Ma		22 Ma	
23 Ma	23 Je	23 Di		23 Ma		23 Di		23 Ma		23 Ve		23 Lu		23 Je		23 Ma		23 Sa		23 Lu		23 Je		23 Me	
24 Me	24 Ve	24 Lu		24 Lu		24 Me		24 Lu		24 Sa		24 Ma		24 Di		24 Me		24 Ve		24 Lu		24 Je		24 Je	
25 Je	25 Sa	25 Ma		25 Ma		25 Je	Férié	25 Di		25 Me		25 Sa		25 Lu		25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Ve		25 Ve	
26 Ve	26 Di	26 Me		26 Ve		26 Lu		26 Lu		26 Je		26 Lu		26 Di		26 Ma		26 Ve		26 Sa		26 Me		26 Sa	
27 Sa	27 Lu	27 Je		27 Lu		27 Je		27 Lu		27 Ma		27 Ve		27 Sa		27 Lu		27 Je		27 Di		27 Di		27 Di	
28 Di	28 Ma	28 Ve		28 Di		28 Ve		28 Lu		28 Ma		28 Ve		28 Sa		28 Ma		28 Ve		28 Lu		28 Lu		28 Lu	
29 Lu	29 Me	29 Sa		29 Lu		29 Sa		29 Lu		29 Je		29 Ve		29 Lu		29 Lu		29 Sa		29 Me		29 Ma		29 Ma	
30 Ma	30 Je	30 Di		30 Di		30 Ma		30 Ma		30 Ve		30 Lu		30 Je		30 Lu		30 Sa		30 Ma		30 Di		30 Me	
	31 Ve					31 Ve				31 Ma		31 Ma		31 Di		31 Ma		31 Lu		31 Lu		31 Lu		31 Lu	

JOURS UNIVERSITAIRES

JOURS EN ENTREPRISE

JOURS SOUTENANCE

Périodes d'enseignements / examens

436 heures de présence universitaire
du 4 septembre 2025 au 3 juillet 2026

Période banalisée pour la soutenance du rapport d'alternance

L'apprenti(e) est en entreprise, sauf pendant la journée de convocation consacrée à sa soutenance, dont la date précise lui sera communiquée au cours de l'année

COÛT DE LA FORMATION

Contrat d'Apprentissage

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, c'est le CFA (Centre de Formation des Apprentis)

FORMASUP Auvergne qui renseigne les structures sur un plan financier :

contact@formasup-auvergne.fr / 04 73 10 00 87

Contrat de Professionnalisation

La mise en place du contrat de professionnalisation dépend directement de l'Ecole de Droit.

Le coût d'un tel contrat n'est pas global, c'est un coût horaire.

Il convient donc de multiplier le tarif horaire au nombre d'heures de formation.

Tarif horaire	Volume horaire	Montant
13,50 €	436 heures	5 886 €

Le coût de la formation est pris en charge de manière partielle ou totale par l'Opérateur de Compétences dont la structure dépend (il appartient à la structure de se rapprocher de son OPCO pour connaître les modalités).

Cette somme ne comprend pas la rémunération mensuelle de l'alternant(e), qui sera versée par la structure d'accueil ; il existe également des aides financières à destination des structures qui embauchent en alternance, précisées sur notre site ou dans le livret de l'alternance des formations en droit (QR Code en dernière page).

RÉMUNÉRATION MINIMALE MENSUELLE DE L'ALTERNANT(E)

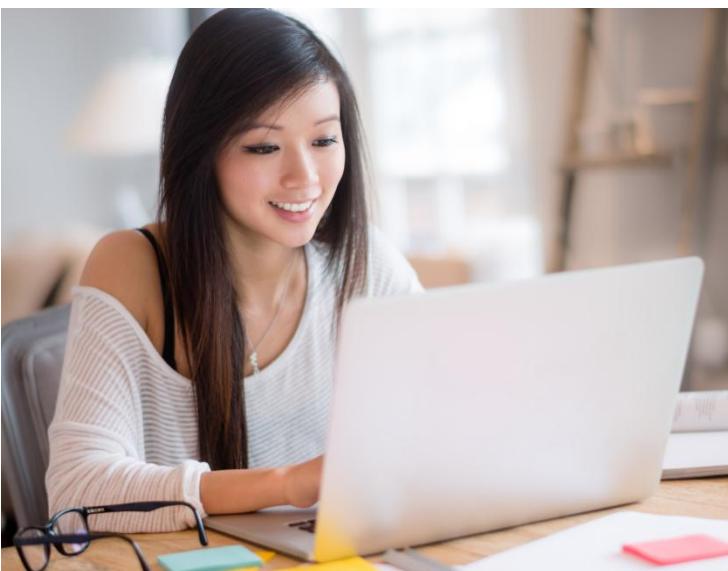
A consulter : la convention collective notariale (accord de branche du 11 juillet 2024 relatif à la rémunération des apprentis dans le notariat pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 1er août 2024) sur la page <https://droit.uca.fr/entreprises/suivre-une-formation-en-alternance/le-contrat-dapprentissage>



AIDE AUX EMPLOYEURS

L'Etat apporte une aide à hauteur de 5 000 € aux entreprises de moins de 250 salariés qui embauchent un(e) apprenti(e), et de 2 000 € pour les entreprises de plus de 250 salariés. Ces entreprises devront respecter certaines conditions, notamment en matière de proportion de contrats d'alternance dans leur effectif total.

Cas particulier : Pour les contrats conclus avec une personne reconnue comme travailleur handicapé, le montant est porté à 6 000 €, quelle que soit la taille de l'entreprise.



Ecole de Droit

Université Clermont Auvergne

41 boulevard François Mitterrand
TSA 80403

63001 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

<https://droit.uca.fr>

Service Alternance

alternance.droit@uca.fr

04 73 17 75 64



ÉCOLE DE DROIT

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne



FORMASUP
AUVERGNE

FormaSup Auvergne

Centre de Formation des Apprentis

2 allée Alan Turing
63170 AUBIERE

<https://www.formasup-auvergne.fr/>

Contact

contact@formasup-auvergne.fr

04 73 10 00 87

Documents à retrouver sur le site de
l'Ecole de Droit (rubrique Alternance)



Livret de l'alternance



Procédure de mise en place
d'un contrat d'alternance

